

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RETOURNAC  
DCM 2022-12-127**

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 8 décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, en présence du public, sous la présidence de Madame Patricia GOUDARD, Maire.

Nombre de  
conseillers

En exercice : 23

Présents : 17

Excusés

représentés : 6

Votants : 23

Présents : Mesdames et Messieurs Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Thierry BENEVENT, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Alain LUTZ, Daniel DILITTA, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Carole GIGANT, Stéphanie GRANOUILLET, Maëlle JOLY, Jean-Yves AUBERT, Antoine MALEYSSON, Cindy ISSARTEL, Corinne TARGHETTA

Absents excusés représentés : Monsieur Raoul GANIVET a donné pouvoir à Madame Carole GIGANT, Monsieur David SUC a donné pouvoir à Madame Patricia GOUDARD, Monsieur Patrice WAUTHIER a donné pouvoir à Madame Maëlle JOLY, Monsieur Pierre ASTOR a donné pouvoir à Monsieur Jean-Yves AUBERT, Madame Christelle BLANCHER a donné pouvoir à Monsieur Alain LUTZ, Monsieur Sébastien VINCENT a donné pouvoir à Madame Stéphanie GRANOUILLET.

Désignation du secrétaire de séance : Madame Maëlle JOLY

**Objet : Médiathèque - Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023**

Madame Anne-Sylvie MIRMAND, adjointe en charge des finances, propose au conseil municipal de dissocier le tarif « jeune » pour permettre aux jeunes de moins 16 ans de bénéficier de la gratuité à la médiathèque ; les autres tarifs restent inchangés.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 15 décembre 2022,

**Où cet exposé et après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

- **Approuve** les tarifs de la médiathèque qui seront appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 comme suit :

<b>TARIFS MEDIATHEQUE</b>	
Adulte	15 €
Tarif réduit	7 €
Jeune de 0 à 15 ans	Gratuit
Jeune de 16 à 18 ans	3€
Livre non rendu	30 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous.  
Pour extrait certifié conforme

**Le Maire,  
Patricia GOUDARD**

